



165/2023

ARRETE TEMPORAIRE
portant réglementation de la circulation sur :
Route Départementale n° 4

Commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-1 et suivants,
- VU** le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;
- VU** le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;
- VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, - 8ème partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992, modifié par l'arrêté du 12 décembre 2018 ;
- VU** l'arrêté du département de Loire-Atlantique portant permission de voirie en date du 19/12/2023 ;

CONSIDERANT la demande de travaux par l'entreprise LUCITEA ATLANTIQUE, représentée par M. SORET Vincent, située 2, rue du Clos Bessere 44480 DONGES, pour le branchement ENEDIS en souterrain situé au 17 bis, rue des Sapins, à SAINTE REINE DE BRETAGNE

CONSIDERANT qu'il convient de réglementer temporairement la circulation sur la RD 4 dans un but de sécurité publique



ARRÊTE

ARTICLE 1

La circulation routière sera réglementée sur la route départementale 4, au 17 bis, rue des Sapins sur la commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

du 22 janvier au 20 février 2024

La circulation sera alternée par feux tricolores, la vitesse limitée à 30 km/h, le stationnement et dépassement seront interdits dans les deux sens de circulation.

La restriction sur section courante sera conservée 24 h/24.

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, l'application de ces mesures de restriction pourra être prolongée jusqu'au 27 février 2024.

ARTICLE 2

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées par l'entreprise LUCITEA ATLANTIQUE, représentée par M. SORET Vincent, située 2, rue du Clos Bessere 44480 DONGES.

ARTICLE 3

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché en mairie de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.

ARTICLE 5

Madame la Directrice générale des services de la commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de Loire-Atlantique de PONTCHATEAU

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINTE REINE DE BRETAGNE

Le 20 décembre 2023

Le Maire,

Michel PERRAIS



**Demande d'arrêt de police de la circulation**Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers**Le demandeur**Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **SORET** Prénom : **VINCENT**
 Dénomination : **LUCITEA ATLANTIQUE** Représenté par :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **2 rue du clos bessere**
 Code postal **44480** Localité : **DONGES** Pays : **FRANCE**
 Téléphone **0240454242** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : **vincent.soret@lucitea-atlantique.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **ENEDIS NANTES** Prénom : **GEVRIN GREGOIRE**
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **13 ALLEE DES TANNEURS**
 Code postal **44040** Localité : **NANTES** Pays : **FRANCE**
 Téléphone **0772509519** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : **gregoire.gevrin@enedis.fr**

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
 Hors agglomération En agglomération
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **17 BIS Rue des Sapins,**
 Code postal **44160** Localité : **Sainte-Reine-de-Bretagne**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
 Description des travaux : **BRANCHEMENT ENEDIS EN SOUTERRAIN M. FOURAGE**
 Date prévue de début des travaux : **22/01/2024** Durée des travaux (en jours calendaires) : **30**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) **30** Date de début de réglementation **22/01/2024**
 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
 Basculement de circulation sur chaussée opposée
 Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
 Restriction de chaussée :
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
 Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

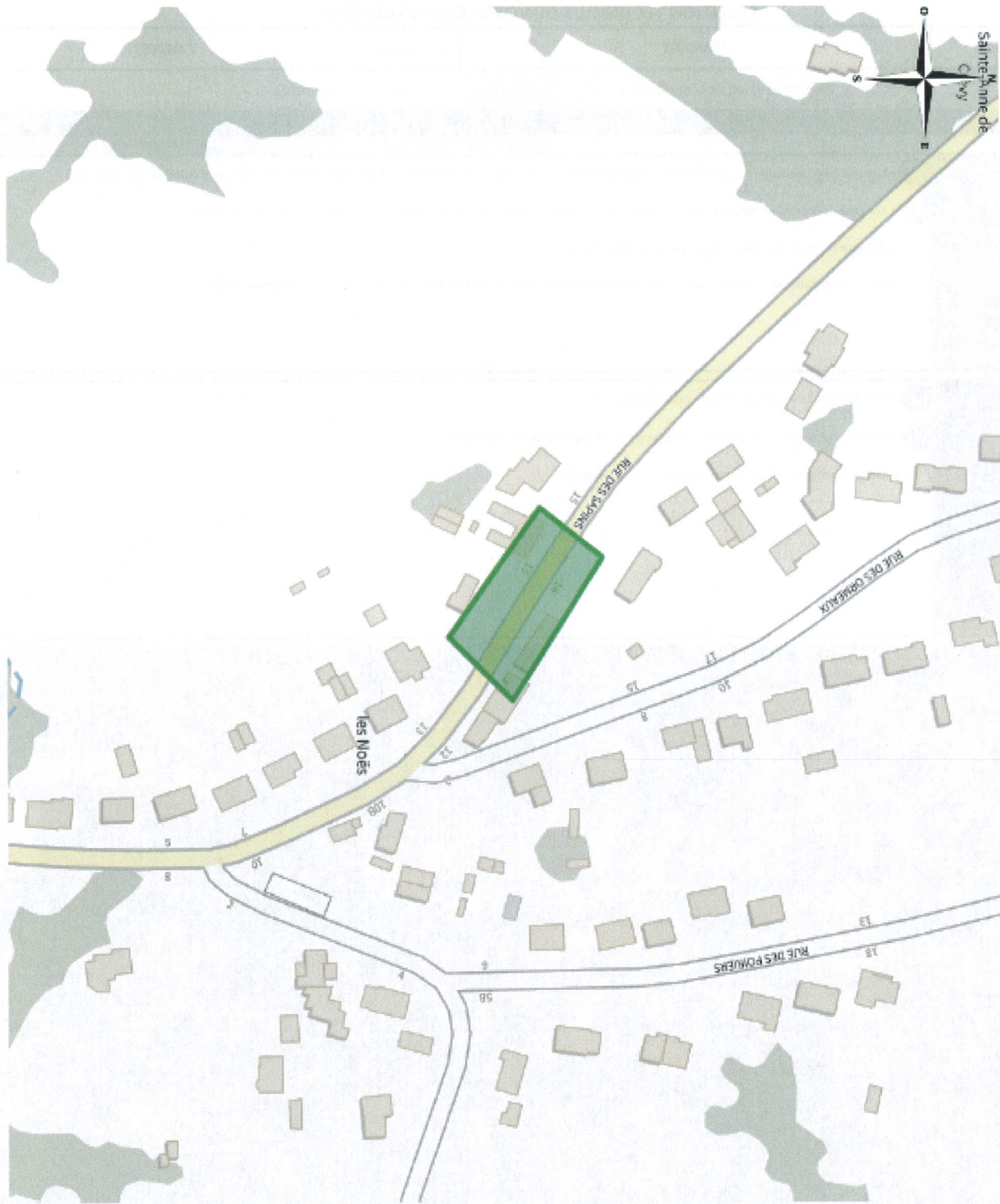
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : DONGES

Le : 19/12/2023

Nom : SORET Prénom : VINCENT Qualité :



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-2.192352 47.44808 -2.192582 47.44788 -2.191976 47.44759 -2.191681 47.447793 -2.192352 47.44808</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT

Nom du client :	FOURAGE	N° d'affaire :	72315091
-----------------	----------------	----------------	-----------------

Nom et fonction de la personne au rdv : Client Date d'emménagement :

TRAVAUX :	AS02 Branchement aéro-souterrain Type2
------------------	---

Type de voie (liaison réseau) : Départementale

<p>A charge du client : -----</p>	<p>12 • Liaison C privative depuis l'emplacement du comptage situé à l'extérieur en limite de propriété, tranchée pose fourreau et câbles (coffret-tableau électrique)</p> <p>1 • Présence des bornes délimitant le terrain • Matérialisation de l'emplacement précis du coffret par un piquet (selon photo ci-dessous)</p> <p>• Dégagement de la haie et/ou autres végétaux et de leurs racines</p> <p>• Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel) • Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service</p>
--	---

<p>A charge d'Enedis : -----</p>	<p>AB • Terrassement liaison publique + pose câble 4X35Alu</p> <p>B • Pose au sol en limite de propriété de coffrets côte à côte équipés cptr et disj MONO</p> <p>• Raccordement de la liaison au réseau jusqu'au coffret extérieur</p>
---	---



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

<p>Commentaires : -----</p>	
--	--

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2019	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :	
		Liaison A1	Aérien	Liaison A						
12 kVA	AS2 - Branchement aéro-souterrain Type 2		8	28	Alu 35 mm ²		36	1,12	X	
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm ²			0,00		
							Terrassement	Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
								22	6	28